

07.07.2006 – 11:00 Uhr

## **SUVA: Conférence de presse bilan: Bonnes nouvelles pour les assurés de la Suva**

Luzern (ots) -

L'exercice 2005 se solde par un excédent de produits, le nombre des nouvelles rentes a sensiblement baissé, l'intégration de l'assurance militaire est réussie et le nombre des accidents a légèrement baissé. Cette série de résultats positifs profite directement aux assurés de la Suva.

Sur le plan financier, l'année 2005 constitue un succès. Alors qu'en 2004, nous avons enregistré un excédent de charges de 21,7 millions de francs, l'exercice 2005 se solde par un excédent de produits de 155,9 millions de francs. Avec un rendement global de 8,7 % en 2005 (2004: 3,9 %), la Suva a obtenu un très bon résultat sur ses placements financiers. Les produits des capitaux s'élèvent à 1,22 milliard de francs, ce qui correspond à un allègement de primes de 680 francs par personne assurée.

Lors de la conférence de presse bilan de la Suva du 7 juillet à Lucerne, Ulrich Fricker, président de Direction de la Suva, a souligné que «ce résultat global très réjouissant est également le fruit des mesures consenties sur le plan des primes adaptées aux risques dans les branches de l'assurance obligatoire, d'une discipline de fer en matière de dépenses ainsi que des résultats mesurables dans le traitement des cas.»

Par rapport à l'année précédente, le résultat s'est nettement amélioré sur le plan actuariel. Si, en 2004, on déplorait un déficit de 85,9 millions de francs, l'exercice 2005 se solde par un excédent de 68,1 millions de francs. Ce résultat est notamment le fruit de l'adaptation des primes dans l'assurance contre les accidents non professionnels qui, après plusieurs années déficitaires, a retrouvé son équilibre financier.

Evolution du nombre d'accidents: tendance encourageante

Le nombre d'accidents a légèrement baissé par rapport à 2004, ce qui confirme l'évolution positive des dernières années. Les efforts renforcés de la Suva sur le plan de la prévention ont largement contribué à ce bon résultat.

Avec une nette diminution (7,9 %) durant la période 2001 à 2005 et malgré une légère augmentation enregistrée durant l'exercice, les accidents professionnels se taillent la part du lion de ce résultat réjouissant. Les accidents non professionnels enregistrent également une diminution entre 2004 et 2005: un renversement de tendance encourageant lorsqu'on considère la baisse de 2,4 % de ses cinq dernières années.

Diminution du taux d'intérêt technique

Le Conseil d'administration de la Suva a décidé aujourd'hui de faire une demande auprès du Département fédéral de l'intérieur en vue d'abaisser le taux d'intérêt technique de 3,25 à 3 % début 2007. L'Association Suisse d'Assurances préconise une diminution à 2,5 %. Même si le taux technique est resté inchangé depuis 1972 et si - au vu des possibilités de rendement sur les marchés financiers actuels - il est plutôt trop élevé, une diminution à 2,5 serait exagérée et se traduirait par une sensible augmentation des primes.

Labaissement du taux d'intérêt technique de 0,25 % préconisé par la Suva pour toutes les rentes entraîne une augmentation du taux de prime de risque de 2,2 %. Une hausse des primes pourrait être évitée

à la faveur d'un contrôle des coûts strict, d'une prévention efficace et d'un taux de réussite élevé dans la réinsertion des personnes accidentées dans le monde du travail.

#### La crise surmontée

La crise en relation avec les ventes dimmeubles au Tessin en automne dernier a pu être surmontée avec succès. Il n'y a eu aucun préjudice matériel pour les assurés. La Suva en a tiré les enseignements utiles et réalisé d'importantes modifications structurelles tout en renforçant le contrôle interne. Quant à la prochaine révision de la loi sur l'assurance-accidents, Ulrich Fricker a souligné que la Suva refusait tout déplacement du marché au détriment de la solidarité et de la compensation du risque, la délimitation du marché étant clairement définie par la loi LAA.

#### Diminution du nombre de nouvelles rentes

Durant l'année écoulée, le nombre des nouvelles rentes a baissé de 521 unités, pour s'établir à 2702 cas, ce qui correspond à une baisse de 16 % et à une réduction des coûts de 134 millions de francs. Willi Morger, membre de la Direction de la Suva, précise: «Au terme du premier semestre 2006, force est de constater que cette tendance positive perdure.» Ainsi, durant cette période, le nombre des nouvelles rentes a baissé de 11,5 % par rapport au premier semestre de 2005, ce qui correspond à une réduction des coûts de 70 millions de francs. Willi Morger ajoute: «Cette baisse est encore plus prononcée si nous comparons le premier semestre 2003 avec le premier semestre 2006, puisque nous avons alors une diminution d'environ un tiers des coûts.» Quant au recul des nouvelles rentes, il est principalement le fruit du New Case Management, introduit en 2003, qui favorise la réinsertion des personnes accidentées.

#### Intégration réussie de l'assurance militaire

L'assurance militaire est intégrée à la Suva depuis le 1er juillet 2005. Les personnes accidentées couvertes par l'assurance militaire pourront désormais également bénéficier du New Case Management de la Suva. Cette intégration crée des synergies précieuses et permet de réaliser des économies importantes du fait des regroupements de personnes prévus. En effet, les activités d'assurance seront traitées en grande partie dans les agences de Genève, Berne, St-Gall et Bellinzone. La Suva a ainsi démontré qu'elle était prête à assumer de nouvelles tâches de manière efficace. Pour tout renseignement complémentaire, les journalistes peuvent s'adresser à:

#### Suva, Relations publiques

Henri Mathis, responsable RP Suisse romande, Rue de Locarno 3,  
1701 Fribourg, Tél: 026 350 37 80, fax: 026 350 36 23  
E-mail: [pr@suva.ch](mailto:pr@suva.ch)

#### Suva, Relations publiques

Manfred Brännler, chef RP, Fluhmattstrasse 1, 6002 Lucerne  
Tél: 041 419 59 03, fax: 041 419 60 62  
E-mail: [pr@suva.ch](mailto:pr@suva.ch)

Le communiqué de presse et la documentation relatifs à la conférence de presse bilan de la Suva pourront être téléchargés sur le site Internet de la Suva, sous: [www.suva.ch/medias](http://www.suva.ch/medias)

\* \* \*

Entreprise indépendante de droit public, la Suva assure plus de 100 000 entreprises, respectivement 1,8 million d'actifs et de chômeurs, contre les conséquences des accidents et des maladies professionnelles. Sur mandat de la Confédération, la Suva assume également la gestion de l'assurance militaire. Les prestations de la Suva comprennent la prévention, l'assurance et la réadaptation. Ses clients peuvent attendre d'elle: loyauté, compétence, prévenance et efficacité. La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention. Les gains réalisés profitent exclusivement aux assurés. Les partenaires sociaux et la Confédération sont représentés au sein

de son Conseil d'administration.

Newsletter Suva. Abonnez-vous dès maintenant à l'adresse suivante:  
[www.suva.ch/newsletter-f](http://www.suva.ch/newsletter-f)

Suva

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003907/100512536> abgerufen werden.